



St Martin Longueau

# Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette  
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N°119  
Février  
2019

[www.saintmartinlongueau.fr](http://www.saintmartinlongueau.fr)



La Nuit des Médiathèques est un rendez-vous incontournable dans une saison culturelle. C'est dans un esprit festif et familial que la Médiathèque Municipale de Saint Martin Longueau a participé à l'édition 2019.

Lucie et Isabelle ont proposé une multitude d'animations autour de la lecture et du jeu. Remerciements à tous et aux bénévoles présentes également.

Les 100 visiteurs ont apprécié cette manifestation à destination de tous les publics et ont pu échanger autour d'un buffet confectionné par chacun des visiteurs et de la municipalité.



**RECENSEMENT**  
de la population 2019  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Fin de la période des opérations :

**Le Samedi 16 février 2019**

Pensez à compléter le formulaire papier  
ou sur le site internet de l'INSEE.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée prochaine peuvent se faire dès à présent en mairie pour les enfants nés en 2016. Se munir du livret de famille.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, le spectacle de fin décembre a rassemblé beaucoup de spectateurs grands et petits. Le divertissement du magicien a permis de tenir attentif nos petits spectateurs qui sont ensuite repartis avec des chocolats à l'issue du gouter.



## R P I

Les élèves et les enseignants du RPI ont à nouveau pu se régaler des délicieuses galettes offertes par la boulangerie-pâtisserie de St Martin Longueau. **Remerciements à la Boulangerie ANDREA.**

C'est entouré de Didier RUMEAU, conseiller régional, Christine FOYARD et Arnaud DUMONTIER conseillers départementaux, et de Christian MASSAUX Président de la CCPOH, que Monsieur Le Maire a présenté ses vœux à l'assemblée. Il remercia tour à tour, l'équipe municipale pour son travail et son soutien, le personnel communal toujours à son écoute. Le Maire salua également le travail de tous les partenaires de la commune et du tissu associatif. Puis, le bilan des réalisations 2018 a été dressé. Ce fut également l'occasion de remettre les prix et diplômes des gagnants des maisons fleuries.



Dans le cadre des travaux 2018, après la rénovation des trottoirs dans le lotissement du Clos du poncelet, les aménagements se poursuivent en ce début d'année.

**Matérialisation du parking**  
**Place des tilleuls.**



## Particuliers, jardiniers, amateurs,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stoker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) lance une campagne de communication ayant pour objectif d'informer sur cette interdiction et valoriser les solutions alternatives à mettre en œuvre.

Retrouvez tous des conseils et solutions pour jardiner sans pesticide :

[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

Tous contenants vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie.

## La rando des Rageux

Les Membres du club vous préparent le DIMANCHE 12 MAI 2019, une journée exceptionnelle placée sous le signe du Sport pour tous, des animations pour la famille, tout cela dans un esprit de convivialité...

**Au Programme** : Randos pédestres, Randos Cyclos, Randos VTT, Découverte du VAE (vélo assistance électrique) et du tandems, Courses de draisiennes pour les plus petits, parcours agilités enfants, village artisanal et restauration sur place.

Pour plus de renseignements, consultez et abonnez-vous à notre site internet dédié à cette journée. « [www.la-rando-des-rageux.fr](http://www.la-rando-des-rageux.fr) »

Afin de bénéficier d'avantages (remise pour les 50 premiers inscrits, cadeau surprise pour tous), Les inscriptions sont à faire sur le site ADEORUN. (Voir ci-dessous)

**12 MAI 2019**  
**ST MARTIN LONGUEAU**  
**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**  
**LE 15 JANVIER 2019**  
**CODE PROMO : RAGEUX60 : (50 PREMIÈRES INSCRIPTIONS)**  
Inscription en ligne  
**ADEORUN** [HTTPS://LA-RANDO-DES-RAGEUX.ADEORUN.COM/](https://la-rando-des-rageux.adeorun.com/)

### SPORTS ET LOISIRS

L'ensemble du bureau vous présente ses vœux pour 2019 et une Bonne Reprise des activités

**Soirée Moules Frites avec Ludo le 9 Février Salle Polyvalente 20h00**

Vacances pour les enfants inscrits à Sports et Loisirs du 11 au 15 février, Merci à notre équipe d'intervenants sports et danse pour leurs disponibilités et leur professionnalisme. Louis SAILLIART

## COMITE DES FÊTES

C'était l'occasion également pour les membres de reprendre leur adhésion pour cette saison. Une nouveauté avec la possibilité pour nos adhérents de 65 ans et plus, habitant la commune et ne bénéficiant pas déjà de celui-ci avec une autre association, de bénéficier du PASS Séniors, d'un montant de 15€/personne. Cela leur fait donc l'adhésion totalement gratuite. **Possibilité d'adhésion jusqu'au 28 février.**

**Foire aux Vêtements** : Celle-ci se déroulera le dimanche 17 février 2019. Inscriptions le samedi 9 février de 9H30 à 12H00, à la salle des associations (ancienne mairie, ex médiathèque). Se munir d'une photocopie de pièce d'identité et d'une photocopie de justificatif de domicile. Tarif : 4€ le Ml Tables et Chaises fournies.

**Sortie Théâtre à Paris** : Une sortie théâtre pour la pièce "Un Week-End tranquille" à La Grande Comédie est prévue le samedi 30 mars 2019. La représentation est celle de 16H00, en 1ère Catégorie. Le transport se fera par autocar, avec le départ devant l'école.

Horaires : Départ 13H45- Retour vers 19H00

Prix : Adhérent : 30€ Non Adhérent : 45€

**Sortie Centre Historique Minier de Lewarde (59), déjeuner, puis visite du Louvre de Lens (62):** Cette sortie est prévue pour le samedi 18 mai 2019.

Horaires : Départ : 8H00- Retour vers 19H00

Prix : Adhérent : 50€ Adhérent-12ans : 20€ Non Adhérent: 65€ Non Adhérent-12ans: 35€

Pour ces deux sorties, les réservations sont d'ores et déjà possible.

D'autres sorties sont encore prévues et vous seront communiquées dès que le Conseil d'Administration aura délibéré.

Le Bureau

### RAPPEL



Dès 16 ans, les jeunes français, filles et garçons, doivent se rendre à la mairie de leur domicile afin d'effectuer le recensement citoyen.

Attention : l'attestation de recensement permet l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique avant l'âge de 18 ans.

A partir de 18 ans, c'est le certificat de participation à la JDC, Journée Défense et Citoyenneté, qui est alors valable.

Il est donc important de faire la démarche au plus tôt, afin de ne pas retarder la convocation à la JDC qui s'ensuivra.